

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com  
 O Prise en charge : pec@mupras.com  
 O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0013041

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5079 Société :

Actif  Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ASSAS ABDA LLAY

Date de naissance :

Adresse : 182 lot. HAJ FATEH

Tél. : 0662107348 Total des frais engagés : 383 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. ELARABI Redouane  
Médecine Générale  
141, Lot. Hadj Fateh R.D.  
112 El Oulfa - Casablanca  
Tél : 022.93.03.09

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 14.11.2022 Nom et prénom du malade : Abdeslam Abdellah Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Diabète de type 2

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 25/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15.11.2011	C		150,00	Dr. EL ARABI Redouane Médecine Générale 141, Lot. Hadi Faïch R.D. El Oulfa - Casablanca Tél : 022.93.03.00

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE BLANCA</b> Lotte, Hajeb, 44 Rue G. Nézi Lot 6A Blanca - Tél: 0522 98 10 28	25/11/22	233, 00

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

#### VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

**Dr Redouane EL ARABI**  
**Médecine Générale**  
Echographie  
Electrocardiogramme  
Petite Chirurgie - Circoncision

- الدكتور رضوان العربي
- الطب العام
- الفحص بالصدى
- تخطيط القلب
- الجراحة الصغيرة - الختان

Casablanca, le : 25.11.2021

Casablanca, le : ٢٥١٩٤٧ في : الدار البيضاء،

Assas Abdellah

S.V.

19520) 3 vlos b 4m  
- 18", "

21 Argentine Gf B.V.

14,90      0 0 0 - 3  
Revoluted

22,90<sup>3</sup> Enchanted

22,90 3  
PHARMAZIE HABEN  
SOMATONKA  
16. Ristebad  
28. 09. 2020

~~233,00~~

**Dr. EL ARAB Redouane**  
**Médecine Générale**  
141, Lot. Hadj Fatch - C.D.  
L-2 El Oufa - Casablanca  
Tél : 022.93.03.09

الهاتف: 09 03 93 22 05 - الدار البيضاء - الشقة رقم 2 - الطابق السادس - فاتح 141 - الرقم 05 22 93 03 09

Lotissement Hadj Fateh - Lot 141 - R.D.C-Appt.2-Casablanca-Tél : 05 22 93 03 09

**bronchokod**

sans sucre

Adultes

LOT:1170  
PER:09/24  
PPV:22,90DH

**ALGANTIL® 200 mg**

PPU 14DH90  
EXP 05/2025  
LOT 24009 4

فلوكساسين 400 مل

LOT : M0627  
PER : 11/2023  
PPU : 195,20DH

مختبرات ديفا للصيدلة  
ج. واحدي صيدلي مسؤول  
العنوان: 18-17 الشارع الصناعي بوعنيل - الدار البيضاء